

Compte rendu du conseil d'UFR Sciences du Langage (Université Paris 8) du Mardi 21.06.11

Présents : Mario Barra Jover, Joaquim Brandão de Carvalho, Christian Cuxac, Brigitte Garcia, Mariana Hernandez, Anne Hertz, Dominique Korach, Charlène Lamy, Clément Michard, Léa Nash, Nadia Rabia, Laurent Roussarie, Samia Sedjai, Charlotte Pasqué, Elena Soare, Florence Villoing

Invités : Alain Lecomte, Aude Grezka, Gérard Phelippeau

Excusés : Dominique Boutet, Dominique Lacroix, Ewa Lenart, François Lopez, Michela Russo, Eva Saadat, Claire Verdier, Marzena Watorek

Procurations : Michela Russo à Elena Soare

1. Validation du compte rendu de la réunion du 28 janvier 2011

La réunion débute par la validation du compte rendu à l'unanimité.

2. Informations diverses

- Relations avec le second degré. Nous avons été invités par la présidence à travers Boris Bové (chargé de mission auprès de la présidence pour développer des partenariats avec des établissements du second degré) à contribuer au développement des relations avec les établissements d'enseignement secondaires de la région (voir CR du 1^{er} avril 2011). Brigitte Garcia fait état de la réunion pour les partenariats avec le second degré à laquelle elle a participé. Au sein de ces partenariats avec le second degré, selon des labels « Cordées de la réussite », des projets sont attendus pour relier plusieurs participants au niveau régional, par l'intermédiaire d'enseignants référents, qui doivent être désignés au sein des UFR. Des projets de collaboration sont attendus pour la fin juin (date limite prévisionnelle initiale – le 15 juin ?). Une possibilité envisageable selon Anne Zribi-Hertz serait de mettre en place des journées de cours ouverts adaptés à des élèves de terminale, qui leur feraient découvrir la filière Sciences du langage et ses composantes.
- Achats et travaux en SDL. La situation est présentée par François Lopez, qui fait savoir que les volets commandés ont été posés, et on est en attente des travaux concernant la cloison dans la pièce d'accueil (145), travaux qui devraient avoir lieu sous peu. Des clés pour l'armoire blindée sont disponibles et le code doit être activé. On évoque également la question des casiers ; le projet a été abandonné en raison de la difficulté de trouver du matériel adapté à nos besoins. On reviendra peut-être sur ce projet lorsque la question des marchés de l'université sera résolue, à condition d'avoir plus de souplesse en matière d'acquisition.

En ce qui concerne les achats, deux imprimantes et une photocopieuse livrée le 22.06, ainsi que deux enceintes. Après les achats mentionnés, les fonds qui restent s'élèvent à 6000 €. Nous sommes invités à fournir des suggestions d'achats.

L'idée d'Anne Zribi-Hertz de commander un trompe-l'œil aux étudiants d'Arts Plastiques pour décorer le mur sur lequel donne la fenêtre de la salle des professeurs n'a malheureusement pas suscité d'intérêt chez les collègues de l'UFR Arts.

- Apogée et le site SDL
Le point est fait par Joaquim Brandão de Carvalho et Laurent Roussarie. Malgré certains problèmes de saisie, l'application est utilisable. Les problèmes les plus importants ont trait à la récupération des historiques sur la licence, surtout pour ce qui concerne les données d'il y a deux ans (le changement de notre maquette représentant une difficulté de plus). S'y ajoute la souplesse de la maquette, qui permet aux étudiants de s'inscrire à des EC qui ne sont pas validés, et enfin les règles de compensation et les demandes de dérogation. Les représentants étudiants évoquent les difficultés rencontrées lors des

tentatives d'inscription. Les étudiants Erasmus ne pouvant pas être inscrits, les notes doivent être communiquées aux relations internationales ; ces difficultés de comptabilisation des étudiants soulèvent des problèmes d'effectifs dans certains cours ayant accueilli ces étudiants non-comptabilisés.

Laurent Roussarie précise que, pour contourner les dysfonctionnements de l'inscription pédagogique, il est impératif de saisir toutes les notes. On doit rajouter manuellement les étudiants qui ne sont pas dans la liste. Ceci est faisable à quelques exceptions près, auquel cas il faut remettre les notes au secrétariat. Il est également conseillé de prévenir les étudiants pour lesquels il y a des difficultés de saisie.

On discute des modalités d'annoncer les notes : affichage au secrétariat, réponse par email aux étudiants, site. Les listes publiques étant plutôt bannies dans l'usage (au moins pour certaines universités, pour des raisons de confidentialité), est évoquée la solution de l'affichage des notes par numéro (ce qui respecterait le caractère confidentiel des résultats), et la solution de remettre les copies au secrétariat où les étudiants viendraient les chercher. La solution la plus raisonnable reste pourtant la communication des résultats par email pour cette année exceptionnellement.

Laurent Roussarie annonce que site SDL passera à une présentation similaire au site de l'université en vue d'une standardisation (le site de notre UFR arborera une couleur bleue). Une bonne partie des rubriques ont déjà migré dans le nouveau site qui va écraser l'actuel, mais les informations qu'abritera ce site tiendront uniquement de la vitrine publique (s'adressant aux visiteurs externes et non pas aux usagers). L'essentiel des informations importantes qui intéressent les étudiants vont passer petit à petit dans l'ENT (Environnement Numérique de Travail) - EP8, relié au compte personnel de chaque enseignant et étudiant (à activer si certains ne l'ont pas encore fait), un environnement aux fonctionnalités multiples (y compris par exemple stockage en ligne). Le site web de notre UFR continuera à fonctionner de la même manière, mais tous les enseignants n'auront plus à modifier le site comme jusqu'à maintenant.

3. La parole aux étudiants

Les étudiants ayant déjà soulevé les problèmes posés par l'inscription avec le logiciel Apogée, on soulève maintenant les problèmes des cours à rattraper par les nouveaux inscrits en Master DDL (AAO, enseignement de langue, problématique...), raison pour laquelle le programme se retrouve particulièrement alourdi (7 cours par semestre). Les représentants étudiants (par l'intermédiaire de Mariana Hernandez) souhaiteraient que les prérequis soient plus clairement indiqués, pour donner la possibilité aux étudiants de mieux préparer leur inscription en M1.

Enfin, Tifaine Genty transmet les félicitations des étudiants ayant bénéficié des enseignements en LSF qui leur avait particulièrement profité.

4. Bilan de l'offre de formation et projets.

En préparation de la nouvelle maquette, un bilan pour chaque diplôme doit être dressé. Le point est fait par formation : Licences, Master, Capes LSF.

- 4.1. Licence SDL. Joaquim Brandao de Carvalho mentionne le document d'auto-évaluation de l'AERES, consultable et modifiable avant transmission au CEVU. Nous pouvons nous attendre à d'autres questionnaires après ce document de travail qui est rempli par toutes les UFR. L'auto-évaluation donne un résultat positif pour la Licence.
- 4.2. Licence pro LSF. Brigitte Garcia et Christian Cuxac informent que le bilan est également pratiquement fini, aucun obstacle particulier n'est à soulever.
- 4.3. Master SDL. Le point est fait par Léa Nash, complété par Brigitte Garcia et Christian Cuxac sur le Master Interprétariat LSF. Le bilan pour le Master est également prêt et dans les temps (moyennant quelques points de statistiques qui restent à retrouver). Léa Nash rappelle que pour le Master nous avons trois grandes spécialités – LTD, LSF, DDLE ; le bilan de la mention comprend donc le bilan de chaque

spécialité. En auto-évaluation, le Master est situé « A+ ». Le Master Interprétation fonctionne très bien. Brigitte Garcia mentionne seulement un changement, portant sur l'interruption à l'amiable de la co-habilitation avec l'Université de Rouen. Le Master DDL a également un bilan positif. BG et CC précisent que certains remaniements sont à prévoir dans l'organigramme pour la spécialité interprétation qui ne devrait pas devenir un parcours, ce qui n'offrirait pas assez de visibilité et poserait des problèmes pour le financement. Une réflexion est en cours, avec deux alternatives possibles: (i) deux mentions (LSF et interprétariat) ; (ii) maintenir l'architecture actuelle mais dissocier l'interprétation LSF (qui deviendrait donc une mention). Joaquim Brandao de Carvalho considère qu'une spécialité de plus LSF peut être argumentée, l'interprétariat étant une spécialité pointue et en quelque sorte autonome.

Nous aurons donc, en perspective, une mention et quatre spécialités, chacune avec des parcours propres. Les détails restent à expliciter et l'équipe LSF transmettra ses nouvelles idées.

En ce qui concerne le parcours LTD, Léa Nash rappelle le fait que l'on voudrait plus de passerelles entre les parcours et les spécialités. C'est la raison pour laquelle nous allons proposer un nouveau parcours dans la spécialité LTD, à savoir un parcours psycholinguistique qui fera le pont entre le master LTD, qui est un master recherche théorique, et le Master DDL.

On aurait donc un nouveau label « LTD' » (à définir), comprenant LTD, LFT, LLP (une spécialité à la fois théorique et interface avec les sciences cognitives etc), à côté duquel nous aurons le Master DDL, professionnalisant, le Master LSF : recherche, interface DDL, interprétariat, avec une organisation qui reste à éclaircir. Un nouveau cours obligatoire sera proposé pour toute la mention SDL (une « superintroduction » à la linguistique à travers des lectures et études de textes importants de la linguistique etc). Tous les enseignants vont contribuer à ce cours, et les différentes composantes s'y retrouveront. Tout le monde est invité à s'associer à ce projet peut prendre contact avec Marzena Watorek et Léa Nash. On note également que la co-habilitation avec l'ENS va continuer au moins pendant le prochain quadriennal (2014-2019)

4.4. Master Professorat des Ecoles.

Gérard Phelippeau, invité de l'UPEC et directeur du site de Livry-Gargan de l'Académie de Créteil, présente ce Master professorat des écoles au sein l'UPEC, établissement accueillant 1000 étudiants par année académique et avec en perspective un élargissement des effectifs à 2000 étudiants par année académique. Le Master est porteur d'une spécialité, et d'une mention sciences du langage (c'était l'accord initial) ; donc les étudiants sont comptabilisés en partie en Sciences du Langage. Ce master a des contraintes complexes, tenant du cadrage concomitant des mastères et des concours. En début de M2, les étudiants passent les écrits du concours (par disciplines) ; s'ils sont admissibles, ils passent les oraux qui sont très professionnalisants. Ce parcours est complexe et nouveau et par conséquent suscite certaines difficultés, par exemple le problème des étudiants salariés, qui impose la mise en place, à côté des formations présentielle, de formations à distance. Il y a des demandes venant de l'étranger (Maroc, Liban) ; un Master en alternance a été mis en place (classe sous contrat avec un employeur et un dispositif alternatif de formation) disposant de 48 places en Seine Saint Denis. Une autre question est l'ouverture vers Master par la VAE, qui suppose une diversification des domaines abordés. Les effectifs sont légèrement déséquilibrés en faveur des M2 par rapport aux M1, par intégration des étudiants de PE1 (une spécificité du 93). On fait face à un tarissement du vivier de l'enseignement du second degré (type de recrutement particulier, parcours accidenté, obscurcissement de la filière). On cherche des moyens de dynamiser ces formations et pallier à ce tarissement. Une réflexion est menée avec la filière LSF pour ce qui touche aux handicaps et à l'intégration en milieu scolaire. A la question de Florence Villoing qui demande comment la France se situe dans le contexte européen concernant l'offre de formation pour les enseignants, Gérard Phelippeau répond que l'Etat français a renoncé à une école professionnelle de formation mais a gardé un concours et un cadrage professionnalisant. Actuellement en France on investit moins dans la formation des enseignants, à l'opposé des autres pays européens.

Christian Cuxac demande quel est le sort des étudiants en échec en M2 et qui réussissent le concours et l'inverse. On n'a pas tous les détails ; en gros, les étudiants ayant réussi au concours ont 1 an pour avoir le master. Une solution serait de les embaucher comme vacataires. Les reçus master collés au concours peuvent soit se réorienter vers un M polyvalent, soit retenter le concours. Divers autres partenaires font appel à ces étudiants comme à un vivier (charnière commerciale, armée, pompiers).

Anne Zribi-Hertz présente le Master PE au sein de SDL, qui a accueilli 15 étudiants distribués entre deux types de recherches : enseignement de L2 en milieu primaire et enseignement de la grammaire française normée aux jeunes francophones. Il y a des projets d'amélioration, qui consisteront à proposer un parcours « Comprendre et enseigner la grammaire », subdivisé en trois sous-parcours thématiques (20.1 enseignement de la grammaire du français en milieu francophone 20.2 L2 en milieu primaire et 20.3 enseignement de la grammaire du français aux jeunes sourds, qui va commencer l'année prochaine avec 5 étudiants au départ). Mario Barra Jover, qui a encadré les étudiants travaillant sur des projets sur la grammaire du français, note le problème posé par le fait que ce travail d'encadrement conséquent ne peut pas être déclaré actuellement dans les services, comme d'ailleurs aucun travail de suivi de mémoire (pour le Master, les stages, etc). Une lettre a été adressée au président du CEVU (JM Meunier) qui devrait nous rendre un système de calcul en HTD. Comme le précise Mario Barra Jover, il y a une pratique déjà au sein de certaines UFR concernant ce problème; on pourrait donc calculer et attribuer cette valeur à un service, chacun dans la spécialité ou la branche adéquate, et selon un calcul simple proportionnel. Ce problème est associé à un autre, à savoir celui de la comptabilisation des étudiants qui se trouve donc ne pas être adéquate. Cela suppose par exemple de définir ce que c'est qu'un suivi de mémoire. Brigitte Garcia propose que la question soit abordée par le prochain conseil d'UFR. Selon notre invité Gérard Phelippeau, à l'UPEC cette charge est prévue dans le suivi des étudiants à raison de 2h30 HTD par mémoire.

Anne Zribi-Hertz propose de préparer le calcul et centraliser des infos pour le prochain conseil ; cela suppose d'envoyer un message pour demander à tous les enseignants leurs activités d'encadrement. Mario Barra Jover observe qu'il serait souhaitable de prévoir cela dans la maquette, ce qui rendra ce suivi institutionnel et obligatoire pour les étudiants. Anne Zribi-Hertz propose à Mario Barra Jover de piloter et faire émerger un projet.

5. Bilan critique de l'année 2010/2011

Licence. Joaquim Brandão de Carvalho évoque le problème de la cassure dans les effectifs de la 3^{ème} année (peut-être due à moins de dossiers arrivant par équivalence et au fait que les étudiants vont là où ils sont reçus en premier – ce qui revient à dire qu'il faudrait accélérer le rythme de traitement des dossiers d'équivalence). On évoque également le niveau moyen des L2 très bas cette année.

Considérant que le bilan des autres composantes a été dressé déjà en cours de route aux points précédents, on passe au dernier point de l'ODJ.

6. Préparation de la rentrée 2011

Une liste des supports pour délégations et autre régimes spéciaux a été distribuée. On rappelle les congés divers : Florence Villoing a obtenu la délégation du CNRS, Michela Russo le semestre sabbatique au titre de la CNU, Sophie Wauquier a demandé une décharge (on n'a pas de réponse pour l'instant), Saveria Colonna et Ivani Fuselier des demandes de temps partiels. Pour la décharge souhaitée par Sophie Wauquier, notre UFR envisage la solution du financement par le laboratoire ; à moitié sur fonds CNRS et moitié sur fonds P8.

Le tutorat étudiant sur repérage de potentiels tuteurs dans les cours de L3 a été selon AZH une très bonne idée et cela se passe très bien.

On évoque également le problème technique des vacances d'anglais pour l'école doctorale assurées par Dana Cohen, problème dû à la nécessité que la personne demandant le statut de vacataire ait par ailleurs 900 heures en enseignement. Mario Barra Jover suggère la création d'un poste d'ITA sur contrat sur nos ressources pour l'école doctorale. Les modalités et les types de contrats possibles restent à étudier.

Est aussi soulevé le problème des enseignants référents qui se heurte à des difficultés chez nous : les étudiants ne se mettent pas en contact avec leurs enseignants référents. Dans d'autres UFR c'est une tâche qui se retrouve dans les services et se voit attribuer une rémunération spécifique; chez nous, on a simplement procédé à l'assignation des étudiants à certains enseignants. On cherche des idées pour améliorer l'efficacité de ce système au sein de notre UFR : par exemple s'appuyer sur les enseignants qui proposent des cours de L1 (insatisfaisante parce que toutes les disciplines ne s'y retrouvent pas) ? donner la possibilité aux étudiants de choisir? faire une liste par disciplines? Mettre sur le site web une liste de nos « enseignants référents » pour consultation par les étudiants, avec les coordonnées et possibilités de prise de rendez-vous. Léa

Nash demande quelle est la fonction de ces enseignants référents. Faut-il peut-être contraindre les étudiants à choisir un enseignant référent ?

ATER et chargés de cours 2011-12. Une réunion du comité consultatif, qui doit prendre des décisions sur les postes précédemment profilés sur accord du conseil de l'UFR, sera convoquée par Christian Cuxac le 7.07.2011 dans la matinée.

Si d'éventuels cours étaient à assurer en dehors des supports disponibles pour les décharges, temps partiels et départs en congés, on pourra également faire appel à des moniteurs ou bien à Mohamed Lahrouchi si Sophie bénéficie d'une décharge.

Compte rendu rédigé par Elena Soare